

Où va la DRL ?

Nous avons eu de très bons échos des collègues, lors de la distribution du numéro 0 en janvier dernier. Beaucoup nous ont dit qu'il était important d'avoir un journal qui fasse le lien entre les établissements de la DRL car, bien souvent, lorsque l'on travaille sur un site, on ne sait pas toujours ce qui se passe sur l'autre. Voici donc le numéro 1, en espérant qu'il aura d'aussi bons retours.

La question que bon nombre d'agents de la DRL se posent en ce moment, c'est quel avenir pour la DRL ? Et c'est une question légitime car, au fur et à mesure des rencontres avec la direction, on n'est pas beaucoup plus avancé qu'il y a un an. Fermeture de l'ensemble des PIAC d'ici fin 2014 (sauf Roissy), baisse des effectifs dans les 6 centres de tri numériques, fermeture de Mitry-Mory, transfert du Charolais à Bonneuil-sur-Marne, inquiétude sur l'avenir de Sénart PFR, développement du pôle international de Roissy, déménagement du site de Champs-sur-Marne, rattachement de l'établissement de la DAPO de Briec-Comte-Robert, fermeture du centre opérationnel de l'adresse (COA) de Laon et regroupement du COA de Libourne avec le Service National de l'Adresse... Tous ces bouleversements ont de quoi inquiéter.

A lors bien sûr, à chaque fois que la question est posée, la DRL essaie de rassurer en parlant d'un pôle international, d'un pôle logistique, de l'arrivée de nouvelles activités. Le problème c'est que, concrètement, on ne voit pas bien comment tout cela va s'articuler !



Côté pôle international, l'arrivée des activités d'Orly CTOM, celles de Mitry-Mory et celles à venir de Gonesse TIM se fait au coup par coup, entre l'ex-PIAC et le HUB sans que l'on sache vraiment qui s'occupe de quoi ! Et l'avenir de ces deux établissements n'est pas clair... Avec la fin de l'entraide sur la PIAC de Roissy, ce centre a vocation à être un centre comme les autres. Y aura-t-il fusion et une seule direction pour les deux sites ? Ou, ces deux sites continueront-ils à exister séparément ? Côté pôle logistique, on ne sait pas trop ce que la DRL met dedans même si l'on peut penser qu'il y figure Sénart, le futur Charolais et le site de la DAPO. Mais il y a déjà une holding logistique à La Poste (appelée VIAPOST) dans laquelle figurent Morin logistic, Oriom (deux entreprises rachetées dernièrement) ainsi que Néolog. Alors où se situe la DRL par rapport à cette holding ? A tout cela vient s'ajouter le plan stratégique annoncé par Philippe Wahl, en janvier dernier, avec la réintégration de Coliposte au Courrier, ce qui voudrait dire la fusion des réseaux transports de ces deux branches... Bref, on revient 20 ans en arrière !

Décidemment, une chatte n'y retrouverait pas ses petits ! Mais nos dirigeants ont-ils, eux-mêmes, une stratégie d'ensemble ? Ont-ils réellement une véritable politique industrielle ou bien seulement l'oeil rivé sur les chiffres, les économies d'échelle, la baisse de la masse salariale ? Poser la question, c'est déjà y répondre !

Où va la DRL ?

Centres de tri numériques : inquiétude généralisée

Depuis un bon moment, une inquiétude sourde est palpable dans les CTN. Lors d'une commission de dialogue social, qui s'est tenue le 23 janvier à la DRL, SUD a fait remonter ce sentiment de malaise. En 2013, il y a eu 22 mobilités sortantes pour 7 mobilités entrantes, c'est dire que l'effectif global se voit amputé de 15 agents. Par centre, les effectifs sont les suivants : Guéret (54), Saint-Lô (57), Nevers (59), Tarbes (50), Saint-Dié (46), Migennes (43). Soit un total de 309 personnes travaillant, au 31 décembre 2013, dans les CTN. La DRL évoque la baisse des images qui oblige à mettre les effectifs en adéquation, ce qu'elle appelle pudiquement « l'accompagnement de la descente en charge ». Il est vrai que le nombre d'images baisse (de 408 millions en 2012 à 350 en 2013), mais il y a encore des restes puisque nous sommes passés de 115 millions en 2012 à 75 millions en 2013. Et rien n'interdit à la DRL de trouver de nouvelles activités ! Par ailleurs, elle ne cache pas que des discussions ont lieu avec les DOTC pour un rattachement aux territoires (ce qui est une revendication CFDT). A SUD, nous nous sommes toujours opposés farouchement à ce rattachement et préférons mille fois une direction unique plutôt qu'un éparpillement qui permettrait à chaque DOTC de mener sa propre politique. Pour finir, nous avons eu le nombre de promotions depuis l'accord de juillet 2013 (que SUD n'a pas signé !) : 15 agents promus sur 256 concernés (30 au total pour l'année entière). On est encore loin du compte ! Il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour obtenir le II.1 comme grade de base.



CNAP/DAPO : beaucoup de revendications !

Depuis le rattachement du Centre National des Approvisionnements de La Poste (CNAP), le 1er octobre 2013, SUD est allé régulièrement à la rencontre du personnel. Et depuis février 2014, SUD organise des Heures Mensuelles d'Informations (HMI). Les dernières HMI ont montré un intérêt certain pour les revendications de SUD en matière de classification des agents.

En effet, alors que l'on avait fait miroiter au personnel reclassé, des centres de la DRL, un grade de base I.3, certains agents sont toujours I.2. Par ailleurs, il n'existe



pas de fonction de niveaux II.2 et II.3. La DAPO, qui gérait ce site auparavant, travaillait sur la création de fonctions sur ces niveaux, mais le passage à la DRL a marqué un coup d'arrêt. SUD est intervenu lors de la dernière Commission de dialogue social (CDS) à

la DRL, le 5 février 2014, et la réponse de la DRL a été lapidaire : la situation va évoluer. Dans quel sens, on ne sait pas mais SUD ne lâchera pas l'affaire.

Ces HMI ont aussi été l'occasion de faire le point sur le complément Poste des salarié-es, toujours pas égalitaire avec celui des fonctionnaires. SUD a proposé un kit de recours aux Prud'hommes et prendra en charge les recours par le biais de son service juridique. Il n'y a plus besoin du timbre de 35€ (mis en place sous Sarkozy) depuis le 1er janvier 2014. Et SUD ne demande même pas d'adhérer. Alors, profitez-en !

La fin des PIAC

Bientôt, il ne restera plus aucune PIAC sur le territoire national, hormis Roissy qui est amenée à évoluer dans le cadre du futur pôle international. Les PIAC de St-Quentin-Fallavier, Cestas, Evreux, Valenciennes et Mitry-Mory fermeront donc leurs portes au 31 décembre 2014. Ce sont 300 personnes en moins sur la DRL (+ les 221 de Mitry) : donc, de grosses économies pour cette direction, qui pourrait faire un effort de promotion sur les autres sites. Il reste à reclasser 49 personnes sur ces centres au 31 janvier 2014, dont 23 à Mitry-Mory. Mis à part Mitry-Mory, ces centres ont été ouverts après les grandes grèves de l'hiver 1995 et ont beaucoup servi à casser les grèves des centres de tri. SUD avait, à l'époque, condamné l'ouverture de ces sites et demandé l'intégration du trafic dans les centres de tri existants. C'est aujourd'hui chose presque faite et c'est pourquoi SUD a signé les 4 accords d'accompagnement sociaux.

Pour Mitry-Mory, il en va tout autrement, puisqu'à l'ouverture en 1998, c'était un centre qui traitait du courrier international prioritaire (Mitry-Mory CTCl). Depuis cette époque, les différentes directions (DCI puis DAIC puis DRL) n'ont eu de cesse de dépecer le centre jusqu'à le transformer en PIAC (d'abord fermeture des nuits en 2007, première mise en reclassement partiel en 2011, traitement du trafic ECO au lieu du PRIO et enfin deuxième reclassement en 2013 avec annonce de la fermeture fin 2014). Nous avons largement condamné, et condamnons toujours cette fermeture.

Enfin un CHSCT à Roissy PIAC !

On l'attendait depuis un moment : il est maintenant officiel. Cela fait quelques mois que l'établissement de Roissy PIAC a dépassé l'effectif de 100 salarié-es, ce qui rend obligatoire la création d'un CHSCT local. Cela fait aussi quelques mois que nous sommes intervenus pour la création de ce CHSCT sur le site. Mais, comme toujours, lorsqu'il s'agit des droits du personnel, il faut toujours attendre un peu plus que lorsqu'il s'agit des devoirs ! Enfin, c'est chose faite. Par une décision du CHSCT de la DRL du 19 décembre 2013, nous venons de recevoir officiellement la lettre qui nous demande le nom de notre représentant.



Ce CHSCT comprendra 3 représentants des organisations syndicales (1 SUD, 1 CGT, 1 FO qui aura le siège cadre). Ce partage des sièges est basé sur le résultat des élections au comité technique d'octobre 2011. Au moment, où arrivent des trafics (et des personnels) d'un peu partout (Orly, Mitry, Gonesse), nous en aurons bien besoin ! Et SUD y prendra toute sa place !



Pôle international : où en est-on ?

Il semble que la DRL en ait plein la bouche lorsqu'elle parle du pôle Roissy mais réunion après réunion, nous ne savons toujours pas ce que va être ce pôle. Ce n'est pas faute de poser la question. Avec l'arrivée du trafic d'Orly CTOM, celui de Mitry-Mory et celui à venir de Gonesse TIM, nous pensons qu'il va y avoir de gros bouleversements ; mais, lorsque nous posons la question, la DRL reste muette. Une chose est sûre, il n'y aura plus de REFLEX sur la PIAC d'ici



Roissy HUB : Un cas de possession

Nos collègues ont eu la grande surprise, mi-février 2014, de voir le R.T. nuit entrer dans une violente propagande postale au cours d'un ETC. Celui-ci a vilipendé « tous ceux qui restent dix ans ou plus dans un même établissement » sans voir du pays, sans connaître (par exemple) l'extase d'être facteur (deux nouveaux cas de suicides ces dernières semaines) – oh le beau métier de facteur ! – Nous en rêvions tous... il suffisait de nous en parler. Le mien, de facteur, change toutes les semaines de visage et de physi-



nomie, miracle de la chirurgie ! Personne n'avait jamais entendu le son de la voix de ce haut responsable, ancien membre de la CGT, et tout le monde regrettait sa préférence pour les poignées de portes plutôt que les poignées de mains. Nous ne savions pas trop comment il pensait. Nous sommes maintenant tous soulagés. Cet éloge de la mobilité, qui tient lieu de propagande (« prenez de l'air au nom de l'expérience et du voyage d'agrément, allez dans des centres qui fermeront dans quelques temps, mieux : devancez votre futur licenciement... ») émane directement de la direction de la Poste qui entend faire le ménage un peu partout, afin de poursuivre la destruction systématique de tous les foyers de résistance, humaine ou syndicale. Il n'y a rien de pire qu'un converti.

Habillement 2014

Une réunion concernant l'habillement 2014 a eu lieu à la DRL le 31 janvier 2014. Pas de grosse surprise, la dotation 2013 est reconduite en 2014 et le catalogue reste le même. Nous en avons profité pour demander (avec la CGT) une prime de frais d'entretien pour toutes celles et tous ceux dont la tenue est obligatoire (la sûreté de Roissy par exemple). Nous avons aussi demandé la suppression des chasubles là où elles existent et, en cas de refus, leur entretien par La Poste. Par ailleurs, nous avons aussi exigé une tenue de froid pour celles et ceux qui travaillent sur les quais (comme à Sénart PFR). Ces dossiers sont maintenant entre les mains de la DRL. Affaire à suivre...

septembre 2014 et le site sera amené à évoluer. Pour libérer de la place, Roissy HUB transfère des volumes importants vers la PIAC aussi bien de l'ECO que du PRIO. Est-ce que demain, les deux sites vont fusionner avec une seule direction ? Ou, va-t-on garder un pôle à deux têtes ? Quel est l'avenir de Roissy PIAC dont on nous dit qu'elle pourrait monter à 170 agents d'ici la fin de l'année ? Toutes ces questions sont sur la table mais la DRL n'est pas pressée d'y répondre !

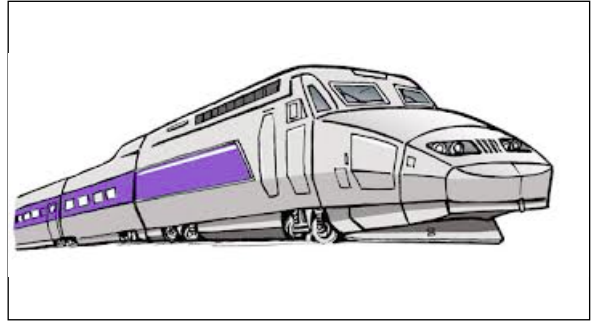
Dernière minute : Nous apprenons que M. Fuentès prend la direction d'exploitation du pôle Roissy et que M. Laporte le remplace à la tête de la direction du HUB. Affaire à suivre...

Transfert du Charolais : des négociations au compte-goutte

Les premières négociations sur le volet social ont eu lieu le 30 janvier 2014, c'est à dire plus d'un an après l'annonce de la fermeture du site. Cette négociation a plutôt consisté à se mettre d'accord sur une méthode de travail. SUD a revendiqué 2 périmètres de négociations pour ce transfert :

- une négociation locale sur l'accompagnement social ;
- une négociation DRL sur l'organisation du travail à Bonneuil.

En effet, il s'agit de la création d'un nouveau site et ce dossier ne peut pas être porté par la direction actuelle du Charolais. La DRL semble avoir pris en compte cette façon de faire. Un calendrier avec les deux périmètres nous a été fourni. Pour SUD, toutes celles et tous ceux qui veulent aller à Bonneuil doivent pouvoir le faire, les horaires doivent être sensiblement les mêmes que ceux du Charolais et nous devons retrouver le même effectif (voire plus mais, à minima, 188 personnes). Nous avons également décidé, avec la section locale de FO, de boycotter les bilatérales prévues en février. La prochaine réunion sur l'accompagnement social en plénière (avec tous les syndicats) est prévue le 5 mars, celle pour l'organisation du nouveau HUB aura lieu le 10 mars prochain. A suivre...



Pôle logistique : kézako ?

De même qu'un pôle international et DOM, la DRL évoque avec insistance la création d'un pôle logistique. Surtout depuis le rattachement du Centre National des Approvisionnements de La Poste (CNAP) situé à Brie-Comte-Robert. Ce pôle devrait comprendre, outre le CNAP, la PFR de Sénart, le nouveau Charolais à Bonneuil-sur-Marne (avec Néolog) ; à l'heure actuelle, nous n'en savons pas beaucoup plus. Autant l'idée paraît ambitieuse, autant la DRL dévoile au compte-goutte ses intentions.

Déménagement de la DRL : une aberration !

Nous l'avons déjà dit dans le numéro précédent, le déménagement du site de Champs-sur-Marne est une hérésie. Depuis octobre 2013 et l'annonce (sans aucune concertation préalable) par Yves Xémard, directeur de la direction industrielle, l'intersyndicale FO-CGT-CFDT-SUD, qui s'est constituée contre le projet et pour le renouvellement du bail, n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot. Tracts d'information, demandes de CHSCT extraordinaires, interpellations des élus (députés, sénateurs, maire de Champs, conseil général, communauté d'agglomération) qui ont eux-mêmes fait un courrier à Philippe Wahl. Le Président de La Poste dans sa réponse aux élu-es ne manque pas d'air, il répond totalement à côté de la plaque arguant du fait que le loyer coûte trop cher (4,3 millions d'euros annuel), qu'il y a beaucoup de travaux pour remettre l'immeuble en état (investissement de 1,1 millions d'euros) et que La Poste doit faire des économies. Mais alors si le loyer est si cher, pourquoi La Poste a-t-elle vendu un immeuble qui lui appartenait encore en 2005 ? Pourquoi n'a-t-elle pas pris soin plus que ça de cet immeuble par un entretien régulier, ce qui éviterait aujourd'hui des dépenses ? Et l'éparpillement des différentes directions (630 personnes et 6 NOD diffé-

rents) ne va-t-il pas finalement coûter plus cher ? Devant tant de mauvaise foi, comment croire ces mêmes dirigeants lorsqu'ils nous parlent de responsabilité sociale et environnementale, de développement durable ? Comment les croire quand ils parlent de grand dialogue et de vie au travail ?

Pour ce qui est de la DRL, les dernières informations indiquent un éclatement de la direction sur plusieurs sites : Bonneuil, Brie ou Roissy pour l'exploitation et Paris 15 Bonvin pour les services support. Bref, une DRL en petits morceaux ! Plus largement, La Poste choisit de quitter cet emplacement alors que Champs-sur-Marne a vocation à devenir un carrefour du Grand Paris et la porte d'entrée pour la Seine et Marne. **Depuis mi-février, l'intersyndicale propose une pétition contre le déménagement et pour le renouvellement du bail. Il n'est pas trop tard pour la signer et faire entendre raison aux dirigeants de La Poste !**

